



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 2 octobre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 26 septembre 2017
Date de publication : 10 octobre 2017

Référence

N° 17.02.10.93

Commission

Qualité de Vie et
Épanouissement de la
Personne

Objet

Subvention exceptionnelle
à l'association KAROVAN
dans le cadre d'un échange
culturel entre la France et
l'Autriche

Secrétaire de séance

Sylvette MARCHAND

Rapporteur

Jean-Pierre CUINET

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.
Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,
Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme
Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M.
Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, Mme
Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie
SERMIER

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)
M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

Conseillère absente en cours de séance :

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

Un échange musical unique en Europe sous forme de stage de nyckelharpa pour enfants, adolescents et adultes a eu lieu les 19, 20 et 21 février 2017 à l'école de musique de Thalheim (Autriche). Une réflexion de collaboration avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental est engagée pour accueillir les musiciens autrichiens à Dole en 2018.

Vu l'avis favorable de la commission « Qualité de Vie et Épanouissement de la Personne » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 € à l'association KAROVAN.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles/Vie Associative
- Association KAROVAN

Fait à Dole, le 2 octobre 2017
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

